

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE : LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE ET UNIVERSELLE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 2

PROFESSEUR(E) DU COURS-GROUPE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
Linda Rochefort	C-185	6011	MIO (linda.rochefort@cegepmontpetit.ca)

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES *À remplir*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
VÉRONIQUE FORTIN	E-107	2661	dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Produire, à l'occasion de l'étude de quatre œuvres complètes, dont deux de la littérature québécoise et deux de la littérature mondiale, de genres variés (dont un essai), différents types de discours oraux et écrits, liés notamment, directement ou par analogie, au champ d'études de l'étudiante ou de l'étudiant.

Objectifs

1. Acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle (cadres de référence culturels : mythologiques, historiques, idéologiques, esthétiques ; techniques d'analyse thématique et stylistique ; courants littéraires ; genres).
2. Acquérir ou réactiver les connaissances pertinentes à l'étude et à la mise en place d'une situation de communication (composantes, facteurs, intention, fonctions du discours, moyens d'expression).
3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
4. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
6. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
8. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
9. Réviser et corriger les textes.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

BARICCO, ALESSANDRO, NOVECENTO : PIANISTE, FOLIO, 1997, ISBN : 978-2-07-041987-6 [ITALIE, 1994]

THUY, KIM, RU, ÉDITIONS 10SUR10, ISBN : 978-2-8972-2002-0 [QUÉBEC, 2009]

SCHLINK, BERNHARD, LE LISEUR, FOLIO, 1996, ISBN : 9782070793938 [ALLEMAGNE, 1995]

MOREAU, PATRICK, POURQUOI NOS ENFANTS SORTENT-ILS DE L'ÉCOLE IGNORANTS ? BORÉAL, ISBN : 9782764606179 [QUÉBEC, 2008] /

Liste des auteurs (à compléter) pour l'œuvre au choix :

BERNIER, MARC-FRANÇOIS, FOGLIA L'INSOLENT, ÉDILO, 2015, ISBN 978-2-924402-54-2 [QUÉBEC, 2015]

ou

Benacquista, Thompson, Japrisot / Borges, Buzzati, Poe, Tremblay / Azimov, Dick, Etc.

MÉDIAGRAPHIE

ARCAND, Richard, BOURBEAU, Nicole, *La communication efficace*, CEC, 1995, 426 p.

BOILEAU-NARCEJAC, *Le roman policier*, PUF, 1975, 127 p.

BERNIER, MARC-FRANÇOIS, FOGLIA L'INSOLENT, ÉDILO, 2015, ISBN 978-2-924402-54-2

CAILLOIS, Roger, *De la féerie à la science-fiction, dans Images, images...*, Paris, José Corti, 1966, 155 p.

- CASTEX, Pierre-Georges, *Le Conte fantastique en France de Nodier à Maupassant*, Paris, José Corti, 1962, 365 p.
- COLLECTIF, *Le Réalisme magique*, sous la direction de Jean Weisgerber, Cahiers des Avant-Gardes, Bruxelles, Éditions l'Âge d'Homme, 1987, 301 p.
- GÉLINAS, Marie-Claude, *La communication / Notions fondamentales*, CEC, 2005, 126 p.
- GODENNE, René, *La nouvelle française*, Presses Universitaires de France, 1974.
- LACOMBE, Alain, *Le roman noir américain*, 10/18.
- MALRIEU, Joël, *Le fantastique*, Hachette, 1992, 160 p.
- ROBAIRE, Simone et LÉGARÉ, Raymond, *Discours et communication*, HMH, 1997, 308 p.
- SCHWEIGHAEUSER, Jean-Paul, *Le roman noir français*, PUF, 1984.
- SPEHNER, Norbert et ALLARD, Yvon, *Écrits sur le roman policier : Bibliographie*, Le Préambule, 1990, 769 p.
- SPEHNER, Norbert, *Écrits sur le fantastique : Bibliographie*, Le Préambule, 1986, 349 p.
- STEINMETZ, Jean-Luc, *La littérature fantastique*, PUF, 1990, 126 p.
- VANONCINI, André, *Le roman policier*, PUF, 1993.
- VAX, Louis, *La séduction de l'étrange*, Quadrige / PUF, 1965, 313 p.
- VAX, Louis, *L'art et la littérature fantastiques*, Paris, PUF, 1974.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*
<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours privilégie une démarche pédagogique fondée sur l'analogie, l'exemplarité et le transfert. Une telle approche assure largement l'adaptation du cours au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. Ce dernier sera en effet ici confronté à des situations de communication qui, bien qu'elles relèvent de ce champ de savoir spécifique que sont les études littéraires et qu'elles mettent en jeu des objets appartenant à la littérature universelle, sont similaires à celles que l'étudiant ou l'étudiante rencontrera dans son champ d'études ou encore dans sa vie quotidienne, professionnelle ou privée. L'étudiant ou l'étudiante sera ainsi amené.e à acquérir des notions fondamentales en matière de communication et à développer des compétences transposables à des situations aux enjeux les plus divers.

Au besoin, soulignons que le vocabulaire sera parfois recontextualisé selon les époques et les genres littéraires du corpus à l'étude.

Activités en classe:

- exposés théoriques sur les fonctions de la communication écrite ou orale;
- cours magistraux: histoire, présentation des auteurs;
- examens ou contrôles de lecture sur les œuvres au programme;
- analyses de textes;
- discussions sur les textes lus ou les spectacles vus;
- exercices oraux;
- exposés d'étudiants et présentation d'une pièce de théâtre par les étudiants.

Activités hors de la classe:

- lecture des textes à l'étude;
- assister à une pièce de théâtre au besoin;
- recherche, préparation et rédaction de travaux;
- préparation des exposés oraux et de l'examen final.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine 1 (22 au 26 janvier) a) Présentation du plan de cours. b) Sujets des exposés oraux et consignes (Grille d'évaluation).	À LIRE : Baricco : Novecento : pianiste.
Semaine 2 (29 au 2 février) a) Présentation des sujets du second exposé (Suite). b) Les fonctions de la communication: le discours informatif, expressif et critique (polémique) / L'exposé individuel. Liste des sujets des exposés : <ul style="list-style-type: none">• Exposé # 1 : choix du sujet ;• Exposé #2 : choix de la personnalité et son domaine.	À FAIRE : PRÉPARATION DES EXPOSÉS : <ul style="list-style-type: none">• Choisir un sujet lié à l'actualité ;• Choisir une personnalité et son domaine.

<p>Semaine 3 (5 au 9 février)</p> <p>a) EXAMEN SUR A. BARICCO (10%).</p> <p>b) <i>Baricco : La légende du pianiste sur l'océan (Novecento : pianiste) / film.</i></p>	<p>À LIRE : Kim Thuy : Ru</p> <p>À FAIRE : PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ #1</p> <p>a) Bibliographie de l'exposé + Élaboration du plan pour la professeure.</p>
<p>Semaine 4 (12 au 16 février)</p> <p>a) EXAMEN SUR Kim Thuy (10%) : Ru (livre / film).</p> <p>b) PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ #1 :</p> <p>a) Bibliographie de l'exposé + Élaboration du plan (20%).</p>	<p>À LIRE : Schlink, Le liseur.</p>
<p>Semaine 5 (19 au 23 février)</p> <p>a) Schlink, Le liseur : Livre / film.</p> <p>b) EXAMEN SUR B. Schlink (10%) : Le liseur (livre/film).</p>	<p>À FAIRE : PRATIQUE DE L'EXPOSÉ (+ vidéo).</p>
<p>Semaine 6 (26 au 1 mars)</p> <p>a) Premier exposé + Évaluation des pairs (20%)</p> <p>b) Premier exposé + Évaluation des pairs (20%)</p>	
<p>Semaine 7 (4 au 8 mars)</p> <p>a) Premier exposé + Évaluation des pairs (20%)</p> <p>b) Premier exposé + Évaluation des pairs (20%)</p>	
<p>Semaine de lecture du 11 au 15 mars 2024</p>	<p>À LIRE : Moreau, Pourquoi nos enfants sortent-ils de l'école ignorants ?</p> <p>Planifier la rencontre avec la personnalité pour l'exposé #2.</p>

<p>Semaine 8 (18 au 22 mars)</p> <p>a) Patrick Moreau, <i>Pourquoi nos enfants sortent-ils de l'école ignorants ?</i></p> <p>b) Rédaction d'un essai sur Moreau (20%) / JR du 11 avril 2024</p> <p>*À préciser : Cours levés lors de la semaine 11.</p>	
<p>Semaines 9-10 (25 mars au 2 avril)</p> <p>PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ #2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la personnalité choisie ; • Production de la vidéo ; • Bibliographie + Élaboration du plan et présentation à la professeure. 	<p>À FAIRE : PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ #2 Réaliser la rencontre avec la personnalité choisie.</p>
<p>Semaine 10 (4 au 10 avril)</p> <p>a) Suite.</p>	<p>À FAIRE : PRATIQUE DE L'EXPOSÉ (+ vidéo).</p>
<p>Semaine 11 (11 avril)</p> <p>*Rédaction d'un essai sur Moreau (20%) / JR</p> <p>*Cours levés à déterminer.</p>	
<p>Semaine 12 (19 avril au 24 avril)</p> <p>c) Second exposé + Évaluation des pairs (20%)</p> <p>d) Second exposé + Évaluation des pairs (20%)</p>	
<p>Semaine 13 (26 avril au 1^{er} mai)</p> <p>a) Second exposé + Évaluation des pairs (20%)</p> <p>b) Second exposé + Évaluation des pairs (20%)</p>	
<p>Semaine 14 (3 au 8 mai)</p> <p>a) Second exposé + Évaluation des pairs (20%)</p> <p>b) Second exposé + Évaluation des pairs (20%)</p>	<p>À FAIRE : Retour sur la matière avant l'examen final.</p>
<p>Semaine 15 (période des examens)</p> <p>EXAMEN FINAL (10%)</p>	

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Premier exposé : Plan et bibliographie du sujet : À partir d'un sujet précis relié à l'actualité : Littérature, BD, Musée, Théâtre, Musique, Cinéma, Architecture, Sport, etc. Travail oral.	Individuel, à la maison et en classe.	Semaines 6-7-8	20%
Examens de compréhension sur les oeuvres au programme : <ul style="list-style-type: none"> • A. Baricco • K. Thuy • B. Schlink 	Individuel, en classe.	Semaine 3 Semaine 4 Semaine 5	10% 10% 10%
Deuxième exposé : Plan et bibliographie du sujet : Rencontre avec une personnalité liée à une discipline en lien avec le champ d'études de l'étudiante ou de l'étudiant ou à celui d'un proche. Travail oral.	Individuel, à la maison et en classe.	Semaines 11-12-13-14	20%
Évaluations terminales : Rédaction sur l'essai de Patrick Moreau intitulé <i>Pourquoi nos enfants sortent-ils de l'école ignorants ?</i>	Individuel, en classe.	Semaines 8 ou 11 Journée JR 11 avril / ÉNA	20%
Examen final : À partir de sujets reliés aux œuvres à lire.	Individuel, en classe.	Semaine 15	10%

TOTAL : 100

* Tout cours comporte au moins une activité d'évaluation terminale au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour le cours. Cette ou ces activités d'évaluation terminale mesurent l'intégration des apprentissages principaux du cours et doivent ainsi attester de l'atteinte du ou des objectifs terminaux selon les standards visés, et ce, pour chacun des étudiants. La pondération de cette ou ces activités est d'au moins 30 % de la note du cours (article 5.2.4 PIEA).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Exposé oral sur une personnalité liée à un champ d'études :</p> <p>Cette prestation a pour but de communiquer oralement des informations sur une personnalité liée à un champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante et à mettre de l'avant les points saillants de ses réalisations tout au long de sa carrière.</p> <p>Le discours doit être informatif, expressif et critique (polémique).</p>	À venir
<p>Exposé oral dont le sujet est inspiré d'une œuvre liée à l'actualité :</p> <p>Cette présentation orale a pour but de présenter certains aspects d'une œuvre liée à l'actualité, dont la thématique, le courant et le genre qui la caractérisent.</p> <p>Le discours doit être informatif, expressif et critique (polémique).</p>	À venir
<p>Examens de compréhension sur les œuvres au programme et Examen final :</p> <p>Ce travail sert à vérifier si l'étudiant ou l'étudiante a assimilé les courants et les genres littéraires présentés à partir du corpus à l'étude.</p>	À venir
<p>Essai :</p> <p>Dans ce travail, l'étudiant ou l'étudiante doit exprimer ses idées sur un thème donné, tout en se référant à l'essai au programme de ce cours.</p>	Ci-bas

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants et aux étudiantes au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

Littérature mondiale et Québécoise (601-CEJ-EM)

Prof. : Linda Rochefort

CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

GRILLE D'ÉVALUATION ESSAI

1. CONTENU DU TEXTE

POINTS : _____ 100%

1.1. Introduction _____ / 10%

SA-	Amener le sujet : présentation de l'auteur et de son temps, etc.; (explication non valable, imprécise ou fausse) ou (contenu insuffisant, non pertinent ou banal)	e	d	c	b	a
SP-	Poser le sujet : texte analysé et formulation de l'idée directrice;	e	d	c	b	a
SD-	Diviser le sujet : présentation des trois parties de l'analyse;	e	d	c	b	a
TA-	Titre de l'analyse : (non pertinent ou absent)	e	d	c	b	a

1.2. Développement _____ / 50%

P1-	Annnonce du centre d'intérêt : Présentation de l'idée principale / Présentation de l'idée secondaire (énoncé non approprié, non pertinent ou absent)	e	d	c	b	a
P2-	Qualité de l'analyse : (explication incomplète ou imprécise) ou (explication non valable ou fausse)	e	d	c	b	a
P3-	Justesse des preuves et des illustrations : (citation non pertinente)	e	d	c	b	a
P4-	Citation introduite et commentée (explication non valable, imprécise ou fausse)	e	d	c	b	a
P5-	Quantité des faits analysés : (contenu insuffisant)	e	d	c	b	a
P6-	Conclusion sur le centre d'intérêt : (conclusion non pertinente, incomplète ou absente)	e	d	c	b	a
P7-	Enchaînement des idées : (lien logique entre les idées) ou Progression de l'analyse : (marqueur de relation non pertinent; organisation non appropriée des paragraphes)	e	d	c	b	a

Autre(s) : (non-respect des consignes, retard, etc.)

Pénalité(s) : _____

(analyse hors sujet)

Décision : _____%

Raison : _____

2. Conclusion _____ / 10%

B-	Bilan : rappel du sujet et retour sur les centres d'intérêt analysés avec découvertes : (bilan imprécis ou incomplet) ou (bilan non pertinent ou absent)	e	d	c	b	a
R-	Portée et intérêt du texte : résonance de l'œuvre dans son époque, courant littéraire, genre littéraire, etc. (lien absent, non pertinent ou banal)	e	d	c	b	a
O-	Ouverture : élargir la perspective adoptée lors de l'étude du sujet (ouverture non pertinente, banale ou absente)	e	d	c	b	a

3. MAÎTRISE DE LA LANGUE

CALCUL DE LA NOTE : $30 - [\text{Nombre de fautes} \div \text{Nombre de mots} \times 600]$ _____ 30%

***Légende :**

E = FG = Faiblesse grave (50% et moins)

D = MI = Maîtrise insuffisante (moins de 60%)

C = MJS = Maîtrise (juste) suffisante ou suffisante (60% à 79%)

B = BM = Bonne maîtrise (80% à 89%)

A = MSU = Maîtrise supérieure (90% et plus)

Fin de la grille d'évaluation.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Une étudiante ou un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur ou sa professeure qui l'avisera des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admise en classe toute personne qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absentée à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur ou une professeure doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

La professeure ou le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur ou la professeure peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.

d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

Les détails se trouvent sur le site Ma réussite : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca>

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles ici : <https://rmsb.cegepmontpetit.ca>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

• La maîtrise du français et la réussite des études collégiales

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant ou l'étudiante doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le ministère de l'Enseignement supérieur (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

• Les cours de français au cégep: des cours de littérature

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

• La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante

Au Cégep, l'étudiante ou l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque personne doit veiller à se donner, si elle ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque personne n'est pas pour autant laissée à elle-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, elle peut compter sur plusieurs ressources:

a) le *Guide de révision en trois étapes*, que l'étudiant ou l'étudiante peut trouver en annexe de ce plan de cours, au CAF, au CÉF et sur le site Ma Réussite sous l'onglet Mes outils. Ce Guide présente une méthode de révision efficace que la population étudiante est encouragée à utiliser lors de rédactions ;

b) ses professeurs, que l'étudiant ou l'étudiante peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;

c) le *Centre d'étude en français (CÉF)*, où l'étudiant.e trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses

électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur ou la professeure juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 30 mots
601-102	800	1 faute / 40 mots
601-103	900	1 faute / 50 mots
601-104	900	1 faute / 50 mots

Chaque étudiant ou chaque étudiante devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le Département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la *Grille de correction du code*, produite par les centres d'aide, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Aussi, le Département a adopté le *Guide de révision en trois étapes*, préparé par les centres d'aide. Cette grille et ce guide sont annexés aux plans de cours.

(7) POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Toute étudiante ou tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

(8) LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS et LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants et les étudiantes ayant un diagnostic d'un professionnel ou d'une professionnelle (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par voie à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur ou professeure dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques

Guide de révision en 3 étapes

Pour réviser un texte, il importe d'être MÉTHODIQUE, MINUTIEUX (-SE) et MOTIVÉ (E). Adopter ces trois attitudes, les « 3M », est la clé de la réussite.



1 Au moment de rédiger le texte

Souligner les mots dont vous doutez de l'orthographe ou de l'accord afin de les réviser après la rédaction.

2 Au moment de corriger le texte

- Relire la dernière phrase rédigée¹.
- Repérer les erreurs dans cette phrase en révisant les 9 points du tableau suivant.
- Corriger les erreurs dans cette phrase.
- Répéter cette procédure avec la phrase précédente et ainsi de suite jusqu'à la première phrase du texte.

À réviser

Syntaxe

1. Chaque phrase est **complète** (sujet-verbe-complément) et **bien structurée** (mots placés dans le bon ordre, concordance des pronoms, verbes écrits au présent de l'indicatif).
2. Chaque phrase est **bien ponctuée** (majuscules, points, virgules).
3. Chaque phrase est courte et sensée (une phrase correspond à une idée). Scinder une phrase trop longue pour en créer deux ou trois. **Un truc** : il doit y avoir **un seul coordonnant ou un seul subordonnant par phrase**.

Grammaire Orthographe

4. Identifier chaque **verbe conjugué** et repérer son **sujet** en posant la question « QUI EST-CE QUI ? » ou « QU'EST-CE QUI ? » suivie du verbe. Vérifier son **accord** (sing. ou plur.) et sa **conjugaison** (radical et terminaison).
5. Repérer tous les **verbes qui se terminent en « ER »** et vérifier s'il est possible de remplacer chacun d'eux par mordre (aimer) ou mordu (aimé).
6. Repérer les **participes passés**. **Seul**, le p.p. s'accorde avec le **nom** qu'il accompagne. Avec **être**, le p.p. s'accorde avec son **sujet**. Avec **avoir**, identifier le **C.D.** en posant la question « QUI ? » ou « QUOI ? » après le p.p. et accorder celui-ci avec son **C.D.** s'il est placé **avant le verbe**. Faire l'accord (genre et nombre).
7. Relier chaque **nom** à son **déterminant** et à son ou ses **adjectif(s)** et les accorder (genre et nombre).
8. Chercher dans le dictionnaire tous les mots **dont l'orthographe** ou le **sens** est incertain.
9. Repérer les **homophones** (ex. : ces/ses/c'est, a/à, on/ont, etc.) et appliquer la règle appropriée.

3 Après la révision du texte

Relire le texte à partir du début afin de vérifier que les corrections apportées ne nuisent pas à la compréhension générale. S'assurer que le **texte présente des idées cohérentes entre elles** grâce aux **marqueurs de relation**, aux **organisateur textuels** et aux **pronoms de reprise** appropriés.

¹ Il est préférable de corriger son texte « à rebours », à partir de la dernière phrase. D'une part, cette technique brise la linéarité du texte et, d'autre part, elle permet d'identifier davantage d'erreurs, puisqu'elles sont habituellement plus nombreuses à la fin d'un texte.

GRILLE DE RÉVISION PERSONNALISÉE

Constituez un aide-mémoire dont vous vous servirez pour réviser vos prochaines rédactions.

	EXEMPLES D'ERREURS	ERREURS CORRIGÉES	RÈGLES, TRUCS...